

PETA France  
Association Pour une Éthique dans le Traitement des Animaux  
BP 90316  
75464 Paris CEDEX 10  
PETAFrance.com

À l'attention du maire.

Paris, le 21 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Mes amis de PETA France et moi-même vous écrivons pour vous demander de mettre en œuvre une politique mettant fin à l'installation des cirques détenant des animaux sur le territoire public de votre commune.

Quiconque aperçoit les animaux enfermés dans des remorques ou de petites surfaces s'en rend bien compte : les cirques sont par essence incompatibles avec la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires. Et ce n'est pas qu'une impression. Comme l'indique la Fédération des vétérinaires d'Europe : « Les besoins des mammifères sauvages ne peuvent être satisfaits dans un cirque itinérant, en particulier quant aux conditions de vie et à la possibilité d'exprimer des comportements normaux ». [1] Une étude scientifique précise que les animaux des cirques sont enfermés dans des cages ou des enclos d'exercice de 91 à 99 % du temps. Les auteurs déclarent également que « les espèces d'animaux non domestiqués habituellement enfermés dans les cirques apparaissent comme les moins adaptées à la vie dans un cirque ». [2]

C'est pourquoi une soixantaine de communes comme Ajaccio, Chartres, Creil, Pessac, Saint-Raphaël ou Viry-Châtillon ont pris la décision de ne plus accueillir les cirques animaliers et je vous demande de suivre ces communes.

Je suis certaine que nous tomberons d'accord pour dire que le spectacle de la détresse des animaux captifs n'a pas sa place dans une ville respectueuse du bien-être des animaux, d'autant plus qu'il existe de nombreuses autres façons éthiques, ludiques et efficaces de divertir et d'inciter vos concitoyens au respect des animaux.

Voir un tigre apeuré sauter sur un tabouret sous la menace d'un fouet ou un éléphant en détresse balancer frénétiquement sa tête dans un enclos ne permet pas de découvrir et de comprendre ces animaux tels qu'ils se comportent dans leur milieu naturel. Des chercheurs en psychologie de l'Université de l'Arizona ont conclu que le fait de « montrer des animaux en captivité diminuait leur dignité inhérente aux yeux du public ». [3] Moi-même mère, il me semble inconcevable d'emmener un enfant aux cirques animaliers. Je souhaite transmettre la compassion et le respect des animaux, et non la banalisation de leur détresse.

S'il vous plaît, ne ratez pas cette chance d'aider les animaux et ne détournez pas les yeux devant leur souffrance. Le regard de la société française sur la condition animale change en

profondeur. Désormais, la plupart de vos concitoyens reconnaissent qu'il n'est plus acceptable de traiter les animaux comme des objets servant à notre divertissement.

Mes amis de PETA France se tiennent à votre disposition pour toute demande de votre part et pour avancer sur cette question et vous présenter ces arguments plus en détail.

Dans l'attente de votre réponse sur ce sujet important, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, Madame la maire, mes meilleures salutations.



Pamela Anderson  
pour PETA France

#### Références

[1] FVE, « FVE Position on the Use of Animals in Travelling Circuses », 2015. 13 septembre 2017

<[http://www.fve.org/uploads/publications/docs/fve\\_position\\_on\\_the\\_travelling\\_circuses\\_adopted.pdf](http://www.fve.org/uploads/publications/docs/fve_position_on_the_travelling_circuses_adopted.pdf)>.

[2] G. Iossa et al., « Are Wild Animals Suited to a Travelling Circus Life ? », *Animal Welfare*, 2009, 18.2:129–140.

[3] D.L. Rhoads and R.J. Goldsworthy, « The Effects of Zoo Environments on Public Attitudes Toward Endangered Wildlife », *International Journal of Environmental Studies*, 1979, 13.4:283-287.